

# la Sirène N°61



P.6

**Journée  
citoyenne**



P.8

**Concert  
gospel**



P.8

**Bonjour  
2019 !**



P.14

**Les cloches  
de l'église**

Bulletin municipal de  
Remilly-en-Montagne



**Janvier 2019**

## Courrier des lecteurs

### LETTRE OUVERTE A UN MINABLE ...

Un minus, un petit, une chiure de mouche, une raclure, une crevure innommable.

Après neuf jours de souffrance et au final, le 8 janvier, un scanner, le verdict est tombé : « votre chat a un plomb de carabine dans le cerveau ! » Pas un plomb de cartouche de fusil, non, j'ai bien dit une carabine à plomb.

Qui es-tu sombre crétin, de quelle ovule malheureuse as-tu été enfanté, pour t'amuser à tirer sur un chat ? Car je suppose que ça t'amuse, c'est rigolo ça court partout et ça tressaute quand on le touche !

Faut-il que tu sois désespéré dans l'existence pour en arriver là, pour n'avoir que ça à foutre. Je sais pas moi, tire sur une encyclopédie, rien que la couverture ça t'éveillera peut-être l'esprit. Ou sur un magazine de Play Boy si tu es frustré du gland. Fais comme tout le monde chope un cancer, tu verras, d'un coup, ça donne un sens à la vie.

Non, vois-tu, je pense que si tu avais, toi, une balle dans le crâne, il n'y aurait aucun dégât. Tu n'es qu'une boîte vide, un misérable petit nuisible.

A tout nuisible il faut un prédateur, je serai



celui-là. Je finirai par te débusquer et tu ne me verras même pas.

Je t'offre la photo de ta proie (pour que tu la savoures) qui tourne en rond, est aveugle, souffre, ne se nourrit plus, ne boit plus et reste prostrée toute la journée.

Rassure-toi elle ne pourra pas te dénoncer, on lui donne peu de chance de rémission.

Avec toute ma peine et mon mépris.

Kiki Bauer

PS : Depuis 2015 l'animal domestique n'est plus considéré comme un « objet meuble » mais comme un être vivant doué de sensibilité. Sache que j'ai prévenu la gendarmerie.

## La photo mystère

### La nouvelle photo mystère



### Réponse du numéro précédent



*Dans l'édito de la dernière Sirène j'évoquais la démission de Nicolas Hulot qui disait « je ne peux pas donner l'illusion qu'on est à la hauteur ». Ce politique qui s'avoue vaincu est très inquiétant car il laisse la part belle aux lobbies et aux idées courtes. Le politique démocratiquement élu doit diriger notre société et l'emmener vers plus de justice et de bonheur pour tous. Les remarquables manifestations des gilets jaunes veulent aussi mettre en avant cette impasse qui fait qu'aucun parti d'aucun bord n'arrive à contrer cette financiarisation du monde et cette exploitation forcenée de la planète qui empêche le partage équitable et raisonné des richesses. Reléguée au second plan par les inquiétudes sur le pouvoir d'achat, c'est à nouveau l'écologie qui est la grande perdante de cette année 2018. Est-ce si surprenant quand on y réfléchit ? Qu'est ce qui nous rassemble ? Qu'est ce qui nous rapproche tous et qui nous met en cohérence avec la plupart des partis politiques, des gilets jaunes et des grandes banques ? Ne serait-ce pas notre difficulté voire notre incapacité à nous remettre en question ? Ne serait-ce pas cette confortable facilité avec laquelle nous accusons toujours l'autre d'être l'unique responsable de nos difficultés ?*

*Par exemple un récent rapport d'Oxfam indique que pour 10€ placés, les 6 plus grandes banques françaises investissent 7€ dans les énergies fossiles néfastes pour le climat. Pire : de 2016 à 2017 elles ont réduit leurs financements aux énergies renouvelables de 1,8 milliards d'euros. Pourtant depuis la profonde crise de 2008, combien d'entre nous ont fait la démarche de changer de banque pour essayer de changer les choses ?*

*On peut trouver d'autres exemples comme celui-ci car il est toujours plus facile de critiquer que d'agir.*

*En 2018 et plus encore que les années précédentes, mon travail m'a tenu éloigné de Remilly et lorsque je regarde ailleurs, je ne peux m'empêcher de me dire que l'on y vit bien et que je suis chanceux et fier de faire partie de cette communauté.*

*Je vous souhaite une belle année 2019 pleine de santé et de bonheur partagé.*

Marc Chevillon

# Mentions légales

## Responsable de publication

Marc Chevillon

## Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales, Les cloches de l'église*

Emilie Nicod et Alban Malliet : *Journée citoyenne*

Thierry Bernard : *Cérémonie du 11 novembre*

Monique Bonin : *Concert gospel, Bonjour 2019 !*

Aurélie Garnier : *Halloween*

Florence Nicolle : *La Fabuloserie, De la culture autour de chez nous, Marie-Jeanne*

Delphine Gendulphe : *La Chassignole, Les rendez-vous de la Chassignole*

François Bussièrre : *Mise à jour Pratique*

## Photos

Christian Bauer : *Couverture, La photo mystère*

Monique Bonin : *Journée citoyenne, Concert gospel*

Marc Chevillon : *Journée citoyenne*

Thierry Bernard : *Cérémonie du 11 novembre, Bonjour 2019 !*

Nicolas Gendulphe : *Halloween*

Florence Nicolle : *La Fabuloserie, Marie-Jeanne*

Marc Chevillon : *Les cloches de l'église*

## Conception - infographie

Thierry Bernard

### Sommaire

Le mot du Maire

03

Communications  
municipales

05

Culture  
Temps libres

08

Regards

12

Pratique

15

Mairie : 15 Grande rue  
21540 Remilly-en-Montagne  
Tél : 03 80 23 63 84  
Secrétariat : Virginie Hostelart  
Ouvert le vendredi  
de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr) dans les publications de Remilly-en-Montagne



*Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises les 12 octobre et 6 décembre.*

## **Sinistre de l'appartement**

Le dossier a peu avancé ces derniers mois et les travaux n'ont toujours pas commencé. A notre demande expresse une réunion d'explication a eu lieu le 22 octobre en présence des représentants de GROUPAMA, de l'expert mandaté et de notre maître d'oeuvre. Aucune franchise ne devrait nous être imputée. Les devis ont été réactualisés par notre maître d'œuvre fin novembre mais nous n'avons toujours pas obtenu l'autorisation de commencer les travaux car les experts ne parvenaient pas à un accord sur les travaux à réaliser. A leur demande, une nouvelle réunion d'expertise a eu lieu le 27

décembre pour aboutir à un compromis. Nous savons désormais que, bien que datant de 2015, les plafonds de la salle du conseil et du secrétariat touchés par l'inondation ne seront pas remis à neuf mais partiellement refaits. Par ailleurs, notre assureur ne compense les pertes de loyer que pendant un an soit jusque début avril. Il est donc à craindre que les travaux ne soient pas finis à cette date et que nous perdions des loyers. Cette bataille d'experts aussi longue qu'incompréhensible et qui ne nous concerne pas directement risque donc de nous porter préjudice.

## **Vers une régie intercommunale de l'eau**

Le 15 novembre dernier le Conseil Communautaire de la CCOM a voté par 26 voix contre, 23 pour et une abstention la reconduction d'une délégation de service public pour la distribution de l'eau potable. Confié pour 9 ans à l'entreprise SUEZ, ce contrat s'achèvera en janvier 2020 et ne sera donc pas renouvelé. Les élus à une courte majorité et contre la préconisation de leur président, ont donc choisi de mettre en place une régie autonome sur l'ensemble du territoire. L'année qui vient verra donc se mettre en place un service eau potable avec du personnel et une organisation spécifique. A l'instar de la redevance incitative sur les ordures ménagères, il ne s'agit pas tant de baisser le prix de l'eau que d'éviter qu'il ne

s'envole. En effet, notre réseau est disparate, en mauvais état et vieillissant. Il nécessite des investissements. Le pari fait par les élus et qui s'appuie sur une étude réalisée par le cabinet KPMG est donc de dégager les subsides nécessaires à ces investissements pour nous assurer un service de qualité tout en préservant au mieux cette ressource. Vendredi 11 janvier lors de ses vœux, Laurent Streibig, président de la Communauté de Communes Ouche et Montagne a annoncé sa démission qui fait suite notamment à sa mise en minorité lors du choix du mode de gestion de l'eau. Cette décision surprenante est d'autant plus regrettable qu'il a accompli un travail remarquable depuis le début de son mandat.

## **Rallye Dijon Côte d'Or**

Sollicité par l'ASA et à la majorité, le conseil municipal valide le passage du 18<sup>me</sup> rallye

Dijon-Côte d'Or les 4 et 5 mai 2019.

## **Mur du monument aux morts**

Le mur qui soutient le monument aux morts est endommagé et un premier devis a été reçu pour sa réfection. D'autres devis seront de-

mandés afin de pouvoir solliciter des subventions et envisager éventuellement ces travaux.

## Journée citoyenne



Installés à Remilly depuis l'été, nous avons participé pour la première fois à la journée citoyenne du 20 octobre dernier. N'étant pas libres le matin, nous n'avons prêté main forte que pour les travaux de l'après-midi.

Ainsi, vers 14h, munis de gants, d'outils de jardin et d'une volonté à toute épreuve, nous sommes mis en tête de rejoindre l'une des différentes équipes déjà constituées dans la matinée. Arrivés sur la place de la mairie, l'équipe de débroussaillage s'accordait un rafraîchissement avant de repartir à l'attaque des ronces des chemins communaux gagnés par les hautes herbes. Un peu plus loin, deux «forçats» s'astreignaient à déplacer les pierres de taille massives à l'entrée du four communal pour en refaire le pavement.

Par chance, le binôme fonctionnait à merveille et Alban, qui pourtant leur avait proposé une aide qui aurait pu s'avérer être bienvenue,



se fit poliment convier « d'aller voir ailleurs »...! Ouf...

C'est ainsi que nous intégrâmes finalement la joyeuse équipe des désherbeurs-tailleurs et nettoyeurs de bordures ! La remorque du tracteur fut plusieurs fois remplie de résidus de taille et de mauvaises herbes.

Ainsi s'écoula l'après-midi, dans une ambiance de franche camaraderie et de bon voisinage ! Le soir, accompagnés de nos 4 enfants respectifs, nous avons pu apprécier la succulente choucroute préparée par certains habitants du village.

Cette journée et ce repas nous ont permis de mieux connaître ou même de faire connaissance avec de nombreux Remilloises et Remillois mais aussi de nous faire connaître d'eux !

On remet ça l'année prochaine ! Et toute la journée cette fois !



## Cérémonies du 11 novembre

Pour le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, il n'y a pas eu une, mais deux cérémonies le 11 novembre 2018.

La première, notre cérémonie habituelle au monument aux morts de Remilly, avancée d'une heure, puis une seconde, au monument aux morts d'Agey.

A cette occasion, les villages d'Agey, Arcey, Gisse sur Ouche, Sainte Marie sur Ouche et Remilly en Montagne se sont associés pour une célébration commune à laquelle furent

conviés les habitants des cinq villages.

Après le discours de Philippe Chatillon, le maire d'Agey, et la lecture de textes par les enfants des villages, la chorale l'Écho de Veluze a chanté la Marseillaise.

Enfin pour clôturer cette belle matinée ensoleillée, un vin d'honneur fut servi à la salle des fêtes d'Agey, où une exposition de documents et de reliques de 14-18 était visible, pendant que la chorale nous chantait des chansons de cette même période.



## Mouvements de population

Anne-Marie Ancery s'est installée dans une nouvelle maison à Barbirey sur Ouche et sa maison est maintenant louée par Elsa Charles et William Antonio.

Mickaël Bayle s'est installé au 1, rue de Chauz dans la location de Pascal Contassot.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous apprenons ce mardi 15 janvier le décès de notre doyen Michel Doret dans sa 96me année.

Nos condoléances et nos pensées vont à sa famille.

## Concert gospel

Le 7 décembre 2018

Quelle super idée, à quelques jours des fêtes de fin d'année de programmer cette soirée « Gospel ».

Des racines africaines, des negro-spirituals, aux sonorités plus modernes du Gospel, cette musique fidèle aux valeurs de paix et de fraternité en fait la plus laïque des musiques sacrées.

C'est plus de 120 adultes et 40 enfants qui ont investi l'église aménagée avec goût en éphémère salle de concert. L'accueil chaleureux fait aux participants, avec vin et jus de pomme chauds, a certainement participé à



chauffer l'ambiance. Les vénérables murs ont dû vibrer de plaisir.

150 participants qui portent les chanteurs en frappant dans leurs mains et 150 voix qui entonnent « alleluiah », c'est génial !

Bravo à vous : Simon Geoffroy le ténor, Frédérique Debomy, Marion Brunel et Virginie Doulouma pianiste et chanteuse. Tous les quatre se sont rencontrés au « Singall Gospel Choir » à Dijon et se passionnent pour leur musique.



## Bonjour 2019 !

C'est dans une salle des fêtes presque trop petite, que Remillois et Remilloises ont échangé bisés et vœux avant d'écouter sagement M. le Maire relater les événements qui ont marqué l'année 2018, tout en remerciant les élus et les nombreux bénévoles qui œuvrent pour que notre village soit agréable à vivre.

En résumé Remilly se porte bien !

Puis suivent les prévisions pour 2019 : assainissement, enfouissement des lignes électriques, recensement sont à l'agenda entre autres.

C'est au tour des responsables de la Chasignole de faire le point sur les nombreuses animations qui ont jalonné l'année écoulée et de prévoir une année 2019 aussi riche en surprises.

Puis c'est le moment de faire honneur aux délicieuses galettes et d'assister au feu de joie au bord de la Sirène. Souhaitons que toutes les étoiles échappées des sapins portent tous nos vœux pour l'année nouvelle.



## Halloween



Le 31 octobre de l'an 2018, par une nuit sombre vous pouviez voir déambuler un étrange cortège dans les rues de Remilly en Montagne...

Des sorcières, des visages blafards maculés de sang et même... un loup !

## Une journée à la Fabuloserie

Une journée à la Fabuloserie, ça vous dit ? Ça fait longtemps que l'équipe de la Chasignole rêve d'emmener les Remillois dans un endroit pas comme les autres, poétique, étonnant, à vivre en famille. Et on a trouvé : La Fabuloserie. Plus qu'un musée, c'est un endroit magique, une maison abritant plus de 1000 créations d'artistes « hors les normes », un jardin peuplé de nombreuses sculptures et du fameux « manège du Petit Pierre ». La visite guidée nous permettra de découvrir qui se cache derrière ces œuvres, et participera à notre découverte ou redécouverte de cette forme d'art si singulière et injustement méconnue : l'art brut.

Ils allaient de porte en porte piller les habitants de toutes leurs sucreries et autres mets préparés avec peut-être et même sûrement de la bave de crapaud.

Mais où allaient-ils ainsi... ?

Dans l'obscurité plus tardive, nous passons par là... plus personne dans les rues et une lueur dans le caveau.

Toute cette petite bande de monstres assis tranquilles devant Coco (le petit garçon chanteur virtuose au pays des morts).

Des sourires sanguinolents nous accueillent et là surprise à la fin du film : un festin royal où se côtoient momies pizza, doigts beurk, crackers araignées, gâteau au potiron et de délicieuses crêpes...

Quelle horreur cette bonne humeur !!!

Pas sûr qu'on recommence l'année prochaine... Hahahahahaha !!!!



Nous étudions l'organisation de cette journée, quand, comment, et on vous redit.

Ça vous dit ?!



## La Chassignole

**La Chassignole vous adresse ses meilleurs vœux.  
Que l'année 2019 soit faite de joie, de bonheur, de bonne santé  
et de petits plaisirs pour tous !**

Qu'elle soit également ponctuée de moments de rencontre réguliers entre Remillois, comme ce fut le cas en 2018 : souvenons-nous des ateliers cuisine et lessive proposés en février-mars.

En avril, nous avons eu le plaisir, petits et grands, de suivre Guy en balade sur une dizaine de kilomètres dans les bois.

Au mois de mai, Les Carriolades nous ont bien occupés et ont encore drainé beaucoup de monde. Nous avons passé 3 belles journées intenses, dans la joie et la bonne humeur !

En juin, nous avons accueilli le Festival de Caves, et l'Harmonie du Val d'Ouche nous a fait le plaisir de faire à nouveau résonner sa musique à Remilly, cette fois dans le jardin du caveau.

Le tout nouveau Festi'Crevisse a eu lieu à Agey en juillet et nous nous sommes retrouvés au mois d'août pour la fête du village, sous le signe de l'amusement pour petits et grands, avec une soirée pizza en musique avec les Manches à Cordes, duo jazz manouche, qui nous ont accompagnés pour cette fin de journée.

Halloween nous a donné une occasion de nous retrouver pour la traditionnelle chasse

aux bonbons, suivie d'un moment autour de vos spécialités effrayantes puis d'une soirée cinéma.

Plus récemment, le concert Gospel à l'église a remporté un vif succès. Les personnes qui ont bravé la météo capricieuse de ce 7 décembre n'ont pas été déçues : boissons chaudes à l'arrivée et ambiance de folie pendant ce beau moment musical entre chair de poule et envie irrésistible de suivre le rythme !

L'année a donc été bien remplie, et c'est un plaisir de poursuivre certaines traditions, mais aussi de créer des événements, parce qu'à chaque fois vous répondez présents. Merci pour vos bonnes volontés, pour vos prêts divers (matériel, lieux...) mais aussi pour le temps que vous passez auprès de nous lors des manifestations, qu'elles soient de grande envergure ou plus modestes. Merci à la Mairie, aux conseillers, qui répondent toujours présents !

Grâce à cet élan, nous serons heureux de vous convier à de nouvelles aventures pour 2019 !

## Les rendez-vous de la Chassignole

- **le 20 janvier**, nous nous retrouverons au **restaurant** à Blaisy-bas.

- **au printemps**, Guy nous fera l'honneur de nous emmener à la découverte de nouveaux lieux au cours d'une **balade**, nous vous donnerons rendez-vous prochainement.

- **le 17 mai**, la compagnie *Mégastars* nous proposera un **spectacle** au chapeau (spectacle comique mais pas que !!) : « Je n'ai rien à vous dire », dans le Zénith (!) Ils ont répété dans le caveau de la mairie en 2018.

- **le 30 juin**, un autre **spectacle** est prévu en plein air : « Camping », un spectacle comique sur un texte de la Dijonnaise Fabienne Mounier.

Nous pensons aussi organiser une sortie à la **Fabuloserie**, musée d'art brut.

La **fête du village** aura lieu le 25 août.

## De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émouvoir...  
Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

**Tous les 1er samedi du mois** de 10h à 12h : **ludothèque** à la bibliothèque de Sombornon  
**Tous les 1er vendredi du mois**, le **Chauffe-Savate**, café associatif de Mâlain, ouvre ses portes pour une soirée culturelle (concert, théâtre, contes, cinéma...) autour d'une petite restauration

### JANVIER :

Le 19 à 17h à la salle des fêtes de Gisse-sur-Ouche : Le Rat scélérat, **cinéma** UDMJC (ou le 30/1 à Mâlain), puis à 20h30 : Sauver ou périr (ou le 21/1 à Fleurey)

Le 20 à 17h à l'église de Velars-sur-Ouche : **concert** « Lumières de la Renaissance » par l'ensemble vocal Résonances

Le 25 à la salle des fêtes de Sombornon : Le Rat Scélérat à 17h30, puis Pupille à 20h30, **cinéma** UDMJC

### FEVRIER :

Le 2 à 20h30 à la salle des fêtes de Gisse-sur-Ouche : Lola et ses frères, **cinéma** UDMJC

Le 5 à 18h30 à la salle des fêtes de Sombornon : **rencontre-débat** : « Villages vivants : le patrimoine » (Pays d'art et d'histoire 03.80.33.90.81, gratuit)

6 février : journée mondiale sans téléphone portable !! Quelle relation entretient-on avec ce petit appareil ? C'est le moment de se poser la question !

Du 8 au 10 à Mâlain : Festival' Ouche, **festival de théâtre amateur**

### MARS :

Le 9 à Mâlain en soirée : **théâtre d'improvisation**

Les 8 et 10 mars à Mâlain : **Ludofolies** organisé avec Jocad : vendredi soir adultes, dimanche après-midi tout public

Le 16 à Savigny-sous-Mâlain : **concours de tarot** par le Comité des fêtes de Barbirey 06.75.70.41.60

Le 30 à 17h à la salle des fêtes de Gisse-sur-Ouche : La grande aventure de Non-Non, **cinéma** UDMJC (ou le 13/3 à Mâlain et 22/3 à Sombornon)

### MAI :

Le 19 à Sombornon : **Vide penderie / vide coffre à jouets**, inscriptions le 13 avril

Le dimanche 26 au matin à Savigny-sous-Mâlain : **P'tit marché bio et local**



## Marie - Jeanne

Ce lundi de janvier, Mme Orgelot a pris soin de fouiller dans sa mémoire ses souvenirs d'enfance à Remilly, qu'elle a couché sur des feuilles de papier.

Marie-Jeanne Orgelot, née Doret, habite aujourd'hui une jolie maison à Chenôve. Même ici, les pommiers en espalier entourent le jardin. Elle est née à Remilly en 1923, et y a vécu jusqu'à son mariage avec M. Orgelot, boulanger à Dijon, après quelques années à l'internat de Sainte Ursule à Dijon. Elle a un frère et une sœur : Michel et Simone. Elle entretient toujours sa maison à Remilly, à côté de la Forge. Elle a choisi de nous raconter sa petite enfance à Remilly :

« Ma mère était de Remilly, et mon père d'Agey. Ils étaient d'origine paysanne, mes grands-parents avaient une petite ferme à Remilly, de trente hectares à peu près. Vous savez, à l'époque, les gens se mariaient un peu entre eux, ou dans les villages autour.



de gauche à droite, Marie-Louise Mouillon, Simone Doret, et Marie-Jeanne Doret, vers 1936

Quand j'étais petite, toutes les vieilles dames de Remilly étaient des tantes ! Il y avait la tante Annette, qui réparait les vêtements, cousaient nos blouses d'école. Il y avait la tante Gaure (ou Angélique), ma préférée, j'étais toujours fourrée chez eux, la tante Hermance, la tante Virginie qui était professeur, tante Anaïs, qui avait beaucoup de poils au menton, on n'aimait pas bien l'embrasser. Encore aujourd'hui, devant la glace de la salle de bain, je fais bien attention de ne pas lui ressembler !

Chaque année, je regardais le cochon se faire ficeler sur son espèce d'échelle, et puis je

m'enfuyais, parce qu'il hurlait quand on le saignait. A l'époque, chaque maison élevait son cochon. Un boucher d'Agey faisait le boudin, il lui grillait les poils. On apportait des morceaux de boudins aux gens qu'on aimait bien.

On vendait du foin à Dijon, pour les chevaux de la ville. Les hommes portaient dans la nuit, à deux voitures tirées par des chevaux, et ils dormaient sur place. J'ai toujours dans la cave une lampe qu'on utilisait dans ces moments-là.

Deux fois par semaine, le boulanger de Sombernon livrait le pain. Je me souviens bien de lui parce qu'il m'avait disputé fort un jour que j'avais sauté sur le marche pied de sa carriole. Je me souviens d'un colporteur, marchand de parapluies de Mâlain. Il tirait sa charrette à pied. Il était de la famille de l'actuel couvreur Bordes de Mâlain.

Les marchands ambulants conduisaient des roulettes tirées par un ou plusieurs chevaux. Un couple venu d'Agey faisait sa tournée dans les villages, jusqu'à Urcy, pour vendre de la mercerie, des casseroles, des clous.

Je n'aimais pas le ramoneur qui, un jour chez nous, avait été méchant avec son fils, ou son employé. Il l'accusait d'avoir mal fait son travail, parce qu'il n'y avait pas beaucoup de suie qui était tombée. Ma mère avait fait remarquer que la cheminée n'était pas sale, mais le ramoneur n'avait pas voulu se faire payer, alors elle avait proposé à manger au petit ramoneur. « Peaux, peaux, peaux de lapin ! », ça, c'était le cri du chiffonnier. On avait peur de lui quand il criait, et on lui vendait nos peaux de lapin, qu'on faisait sécher en enfilant de la paille à l'intérieur.

Un monsieur de Remilly allait chercher sa marchandise à la gare de Mâlain, avec son vélo et sa remorque. Il criait : « Harengs frais, harengs frais ! ». Ma mère lui en achetait, et c'est vrai qu'ils étaient bons, ses harengs !

L'épicerie de la Ninie était bien achalandée. Pour Noël, les jouets venaient de l'épicerie, et à l'étage, il y avait tous les sabots qu'on voulait, de toutes les tailles. Ma sœur avait eu un petit lit, une petite armoire à poupée, et moi une jolie toute petite machine à coudre Singer.

Il y avait aussi les mendiants, qui passaient de village en village. Ou peut-être que c'était toujours le même... il posait son sac sur l'escalier de la maison, ça me faisait peur. Ma mère lui donnait quelque chose. C'étaient des commis qui ne pouvaient plus travailler, alors ils mendiaient, dormaient dans des granges...

Le garde champêtre était le père Cornicieu.

A l'époque, il n'y avait pas l'eau courante. On allait chercher l'eau à la borne-fontaine, de l'autre côté de la rue.

Chaque famille avait sa vigne, il y en avait de chez Monange jusqu'à Agey, le coteau en était couvert. Avec mon père, j'allais vitrioler les vignes, avec un pulvérisateur.

On faisait les vendanges avec les voisins, on emmenait le mou du raisin pour faire la goutte à l'alambic du brandevinier, M. Monsaingeon, à la sortie de Remilly. M. Jubert (aujourd'hui chez Bussière) distillait aussi.

L'été, je gardais les vaches pendant les vacances. Je devais avoir six ans. J'avais eu peur parce qu'un grand cavalier venait faire de la course d'obstacle par-dessus les haies de notre pré. Il aurait pu effrayer mes quatre vaches, et je n'osais pas le raconter à ma mère.

Quelqu'un de Somberton venait avec son battoir. Il y avait beaucoup de monde qui venait travailler pour l'occasion : les voisins, les commis de ferme, des saisonniers. On mangeait tous ensemble, mais on travaillait dur.

Le bourrelier de Somberton venait une fois par an réparer les licols, les harnais.

Les boîtes aux lettres n'existaient pas. Le facteur portait le courrier directement chez nous, et en profitait pour boire un café, ou autre chose, et il apportait les nouvelles des alentours.

La fête de Remilly avait lieu le 1er dimanche d'août, pour fêter le St Patron St Pierre aux liens. Il y avait un bal, mais le curé nous disait que c'était mal, d'aller au bal. Il n'y avait pas de manège, juste la petite roue de la chance du père Thibaudot, marchand de nougat, qui nous faisait gagner des petites choses contre de la monnaie. Et puis la messe, le matin. C'était l'occasion de réunir toute la famille, mais pour nous les enfants, ce n'était pas très intéressant. Je suis allée à l'école à six ans. C'était une

maîtresse, qui sonnait la cloche un peu avant 9h. On se mettait en rang en arrivant, et on devait lui montrer nos mains. L'hiver, les garçons mettaient le bois dans le grand poêle. Quand un inspecteur devait venir, elle nous faisait une grosse révision la veille et nous disait : « Il va vous poser des questions. Si vous n'êtes pas sûrs de la réponse, ne levez pas le doigt ! ».

De mon âge, on était trois : Arthur, le plus calé de tous, et Marie-Louise Mouillon, la maman de Daniel et Guy Garrot (voir photo).

Les grands-parents de Micheline Anginot étaient très gentils, et Mlle Javel m'avait emmenée à la pêche aux écrevisses. J'adorais ça ! Dans le ruisseau, vers le pont du guet en allant vers Agey, on posait des petits paniers en corde, avec des appâts (de la viande et d'autres choses), et on prélevait les écrevisses. Ma mère nous les faisait le soir, c'était bon !



Le tableau que vous voyez a été peint par Jean Laborey, l'architecte de la maison du haut (actuellement chez Emmanuelle Truant). Il date du début du siècle, c'est mon arrière-grand-mère ! »

Merci Marie-Jeanne pour cet agréable après-midi en votre compagnie !

## Les cloches de l'église

Comme ailleurs, la Révolution privera Remilly d'une de ses cloches qui sera descendue afin d'être fondue pour en faire de l'armement. Une seule sera conservée pour pouvoir sonner le tocsin en cas de besoin.

Nous ignorons quand la deuxième cloche sera remplacée mais le 5 janvier 1832, Sébastien Mercusot, alors maire du village signale au Préfet que les cloches sont en mauvais état : « L'une pèse 750 kg, est cassée à ne plus pouvoir sonner. La corde est ôtée. L'autre d'un poids de 500 kg, aucune harmonie et même se sent d'être cassée aussi ». Le 31 janvier, le conseil municipal donne son accord pour la refonte des cloches pour une somme de 500 F attribuée à M. Mollot qui les déposera pour les refondre et les reposer le 20 juin de la même année. Malheureusement le clocher



souffrira de ces travaux et sera repris par Louis Delage, maçon résidant à Remilly pour la somme de 66 F. Cependant, le 10 mars 1878, une délibération du conseil municipal indique que « depuis 6 mois la commune est privée du son des cloches, qui se sont trouvées cassées ». Une quête à domicile est organisée pour solliciter les habitants qui bien que « imposés au maximum pour un grand nombre d'années... ne reculeront point pour faire encore un effort à cette occasion ». Ces nouvelles cloches qui résonnent encore de nos jours seront fondues à Robecourt dans les Vosges par la Maison Farnier pour un poids total de 1223 kg de bronze. Elles ont toutes deux été baptisées par Pierre Fauvelet, curé de Sombornon.



La petite à pour parrain Denis Mercusot et pour marraine Anne Galmand, femme de Pierre Derepas. La plus grosse a pour parrain Claude Sébastien Laborey et pour marraine Anne Javelle, femme de François Derepas.

Il faudra ensuite attendre le 2 juillet 1985 pour que le conseil municipal décide l'électrification de l'horloge selon le devis de l'entreprise Gradoux de Daix pour un montant de 42 221,60 francs. L'horloge d'une précision de 40 secondes par an dispose d'une réserve de marche en cas de panne de courant et d'une remise à l'heure automatique. En 1985 elle était donnée pour une consommation électrique de 4,50 francs par an.



La mise en volée des cloches est assurée par 2 moteurs triphasés, 2 servo-commutateurs et 2 cercles d'entraînement. Les tintements sont assurés par un moteur par cloche afin d'assurer le glas et le carillon. Un « combinateur » permet de sonner le glas romain par la volée de la grosse cloche et le tintement cadencé de la petite. L'Angélus commandé par l'horloge peut être réglé au choix matin, midi et soir.

## Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Hostelart

### Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

#### Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

#### Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

#### Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12	14h-17h*	
Mardi	14h-17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

\* Fermeture à 18h en horaire d'été du 1er avril au 27 octobre

## Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

## Le boulanger qui passe

Vers 7h00, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

## Bibliothèques

### Gissey :

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

e-mail : bibliothequegissey.ccv@wanadoo.fr

Site internet : [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr)

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

### Sombernon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

e-mail : biblio.sombernon@orange.fr

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

## Transports en commun

**Covoiturage** : <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>

**Horaires TRANSCO** disponibles en Mairie ou sur : [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

**Horaires SNCF Mâlain - Dijon** (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h07, 07h07, 08h07, 12h38, 17h07, 18h07, 19h07.

Samedi : 07h07, 12h38, 18h07, 19h07. / Dimanche : 12h38, 17h07, 18h07.

**Horaires SNCF Dijon - Mâlain** (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h34, 07h34, 12h40, 16h34, 17h34, 18h34, 19h34, 20h29.

Samedi : 07h34, 12h34, 17h34, 19h34. / Dimanche : 12h34, 17h34, 19h34, 20h29.

## Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21>

## Transport des personnes âgées vers Sombornon et retour :

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

## Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

## Urgences

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

## Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 18 janvier 2019	de Pont de Pany des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 25 janvier 2019	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 1 février 2019	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 8 février 2019	de Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 33 63 19
Vendredi 15 février 2019	Bertrand	Liernais	03 80 84 41 51
Vendredi 22 février 2019	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 1 mars 2019	des Cordiers	Bligny sur Ouche	03 80 20 14 93
Vendredi 8 mars 2019	du Serien	Précy sous Thyl	03 80 64 54 24
Vendredi 15 mars 2019	de Sombornon	Sombornon	03 80 33 46 14
Vendredi 22 mars 2019	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 29 mars 2019	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 5 avril 2019	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 12 avril 2019	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 19 avril 2019	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 26 avril 2019	de Pont de Pany des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 3 mai 2019	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 10 mai 2019	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 17 mai 2019	de Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 33 63 19
Vendredi 24 mai 2019	Bertrand	Liernais	03 80 84 41 51